

Les Eurockéennes de Belfort

Les lecteurs voyageurs

Podcast. La guerre de 1870 racontée en 5 épisodes

Châtenois-les-Forges | Loisirs

L'itinéraire du sentier de grande randonnée 5 modifié

À Châtenois-les-Forges, l'itinéraire de grande randonnée 5 longe dorénavant les sablières jusqu'à Nommay. La modification a été faite il y a quelques jours par une équipe du comité départemental de randonnée pédestre du Territoire de Belfort.

Par **Laurent ARNOLD** - 13 août 2020 à 16:53 | mis à jour le 13 août 2020 à 17:10

- Temps de lecture : 2 min



LE GR5 emprunte dorénavant la passerelle Photo ER /Laurent ARNOLD

Dorénavant, les randonneurs et autres marcheurs parcourant le sentier de grande randonnée 5 (le fameux GR5) dans le secteur de Châtenois-les-Forges n'emprunteront plus le tracé qui suivait la vieille route de Nommay. Le parcours

vient en effet d'être modifié et le GR5 court entre la Savoureuse et le chapelet de sablières et étangs, tout comme le tracé du chemin de Compostelle. L'opération a été menée par une équipe du comité départemental de randonnée pédestre (CDRP90), qui assure notamment l'entretien et la mise en place de nouveaux balisages.

A lire aussi

- **Le Territoire, carrefour des randonneurs**

Terre battue

« C'est une opération commencée voilà deux ans », rappelle André Leboucher, président du comité départemental de randonnée pédestre (CDRP90) et vice-président de Balisage 90. L'idée est alors de profiter de **l'ouverture de la passerelle au-dessus de la Savoureuse, qui relie Châtenois-les-Forges à Trévenans**. Mais avant d'obtenir l'autorisation de modification du parcours, il a fallu apporter une mine de renseignements, dont celles concernant la nature du terrain, et passer par la fédération française de randonnée pédestre. « Surtout, il a fallu obtenir les autorisations de passage aussi bien dans le Territoire que dans le Doubs », insiste encore André Leboucher.

« Avec ce nouveau parcours, oublié le goudron ! On marche sur un sentier en terre battue, le long des étangs. C'est tellement plus agréable et bucolique », résume le président. Pour le marcheur, cela demandera de parcourir 200 mètres